



**LES CHIFFRES DE L'EMPLOI
DANS L'ARTISANAT**
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
EDITION 2023

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR L'EMPLOI ARTISANAL C'EST ...

...14% de la population active occupée
p.3 CARACTÉRISTIQUES

...toujours plus de **travailleurs indépendants**
p.4 DYNAMIQUES

...des **secteurs d'activité** protéiformes
p.5 FOCUS SECTORIEL

...plus de 185 000 **embauches** en 2022
p.6 EMBAUCHES



L'ARTISANAT DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE C'EST...

2,1
milliards €

de cotisations générées en 2022 par les artisans, après 1,9 Mrd en 2021 (+9,2% en un an). Cela représente 9% des cotisations du secteur privé.

4,5
milliards €

de salaires bruts ont été versés aux salariés de l'artisanat en 2022 (+8,2 % en 1 an). Ils représentent 10% des salaires du secteur privé.

340
millions €

de revenus déclarés par les travailleurs indépendants de l'artisanat, hors micro-entrepreneurs, en 2022 (-6,6% en 1 an).

DÉFINITIONS

- Les **entreprises artisanales** exercent, à titre principal ou secondaire, une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services, figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État. L'entreprise (individuelle ou en société) doit être composée de moins de onze salariés au moment de son immatriculation.
- Un **établissement**, identifié par un n°SIRET, correspond à une implantation physique d'une entreprise. Une entreprise peut avoir plusieurs établissements.
- Le **secteur privé** regroupe ici les établissements artisanaux et non artisanaux.
- Les **embauches** comptabilisent les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) de l'année et fournissent une vision de l'emploi en termes de flux.

REMARQUE

Dans cette publication, les apprentis sont comptabilisés uniquement dans les embauches [voir p.6].

Outre les conjoints collaborateurs (non comptabilisés dans cette publication), les actifs exercent sous deux régimes : **salarié** ou **travailleur indépendant** (non-salarié). Les salariés comprennent également les dirigeants salariés. Les travailleurs indépendants sont des dirigeants d'entreprises (en sociétés ou individuelles, dont micro-entreprise) percevant des bénéfices industriels et commerciaux.

SOURCES

Les données de cette publication sont issues de l'enrichissement par l'URSSAF du Répertoire des Métiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1^{er} janvier 2023.

28% des établissements inscrits au Répertoire des Métiers ne sont pas actifs à l'URSSAF (61 500 établissements).

Des écarts significatifs peuvent être constatés avec les données agrégées de l'INSEE, notamment pour la part des établissements employeurs dans l'artisanat.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI ARTISANAL

PRÈS DE 50 000 ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

Au 1^{er} janvier 2023, 160 726 établissements artisanaux sont enregistrés à l'Urssaf, soit 72% des 222 241 établissements artisanaux de la région [voir SOURCES p.2].



L'artisanat emploie 282 926 personnes* dont 61% de salariés et 39% de travailleurs indépendants.

* hors conjoints collaborateurs et apprentis



Les établissements employeurs artisanaux représentent **27% des établissements employeurs** de la région.

111 544
TRAVAILLEURS
INDÉPENDANTS

171 382
SALARIÉS

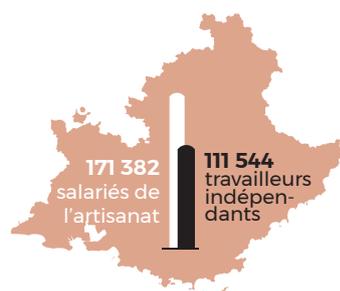
49 182
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS

2 176 €
SALAIRE MOYEN
BRUT

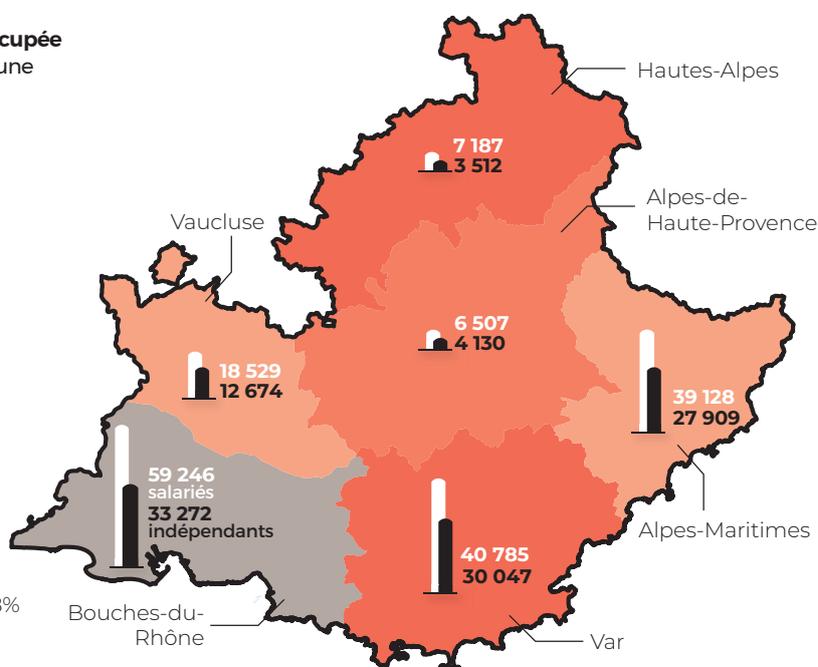
2 740 €
pour le secteur privé

LES ACTIFS DE L'ARTISANAT

14% de la population active occupée de la région travaille dans une entreprise artisanale



Part des actifs de l'artisanat parmi les actifs occupés :



LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ARTISANAT

31% des établissements artisanaux enregistrés à l'Urssaf sont employeurs...

... comme dans le reste du secteur privé. Cette part diminue avec l'essor des travailleurs indépendants [voir dynamiques p.4]. À noter que pour l'Insee, ce sont 24% des établissements artisanaux qui sont employeurs au 31/12/2020 (REE).

3,5 salariés en moyenne dans les établissements artisanaux employeurs

91% des établissements employeurs ont moins de 10 salariés (82% dans le reste du secteur privé).

Effectifs des établissements artisanaux employeurs

1 à 2 salariés	21 536	52%
3 à 5 salariés	11 245	27%
6 à 9 salariés	4 818	12%
10 à 19 salariés	2 685	7%
20 salariés et plus	833	2%
Total*	49 182	100%

* Dont taille de l'établissement non renseignée pour 8 065 établissements employeurs artisanaux.

DYNAMIQUES DE L'EMPLOI ARTISANAL TOUJOURS PLUS D'INDÉPENDANTS ...

En 2022, le nombre d'établissements artisanaux actifs à l'URSSAF progresse de 7,1% (+8,5% pour l'ensemble des établissements artisanaux). Une dynamique en rupture avec celle des établissements non artisanaux actifs (-1,6%).

Cette croissance du nombre d'établissements artisanaux est majoritairement soutenue par l'augmentation du nombre de travailleurs indépendants, portée par la micro-entreprise*. La part de travailleurs indépendants dans les actifs de l'artisanat est passée de 28% à 39% en 5 ans.

Le nombre d'établissements artisanaux employeurs est quasi stable : +0,6% en 1 an. Cependant, leur part est à la baisse dans l'artisanat (-2 points) alors qu'elle se maintient dans le reste du secteur privé (+1 point).

*75% des créations d'entreprises artisanales se font sous ce régime fiscal. en 2022;

Après une hausse de 2,6% en 2021, le nombre de salariés de l'artisanat s'infléchit très légèrement (-0,4% en 2022) mais demeure supérieur à son niveau d'avant crise. En comparaison, le nombre de salariés du secteur privé dans son ensemble (intérim compris) augmente de +1,3% (+4,4% en 2021).

Le salaire brut mensuel moyen progresse de 8,7% en un an, une évolution similaire à celle du secteur privé. Ainsi, dans l'artisanat, le salaire moyen augmente de 173 € par rapport à l'an dernier. Il est à son niveau le plus haut depuis 5 ans.

+10,3%
111 544
TRAVAILLEURS
INDÉPENDANTS

-0,4%
171 382
SALARIÉS

+0,6%
49 182
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS

+8,7%
2 176 €
SALAIRE MOYEN
BRUT

... DANS TOUS LES SECTEURS DE L'ARTISANAT

ALIMENTATION

↑ **6 359** (+4,7%)
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

↑ **35 347** (+0,3%)
SALARIÉS

↑ **9 758** (+1,3%)
ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

↑ **1 856€** (+3,1%)
SALAIRE MOYEN BRUT

↓ **28%** (-3,3pts)
EMBAUCHES EN CDI*

BÂTIMENT

(+7,1%) **39 679** ↑
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

(-0,4%) **63 404** ↓
SALARIÉS

(+0,6%) **19 364** ↑
ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

(+4,9%) **2 207€** ↑
SALAIRE MOYEN BRUT

(+1,3pts) **45%** ↑
EMBAUCHES EN CDI*

PRODUCTION

↑ **15 805** (+11,3%)
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

↓ **24 156** (-1,9%)
SALARIÉS

↓ **5 494** (-1,4%)
ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

↑ **2 970€** (+24,6%)
SALAIRE MOYEN BRUT

↑ **43%** (+2,5pts)
EMBAUCHES EN CDI*

SERVICES

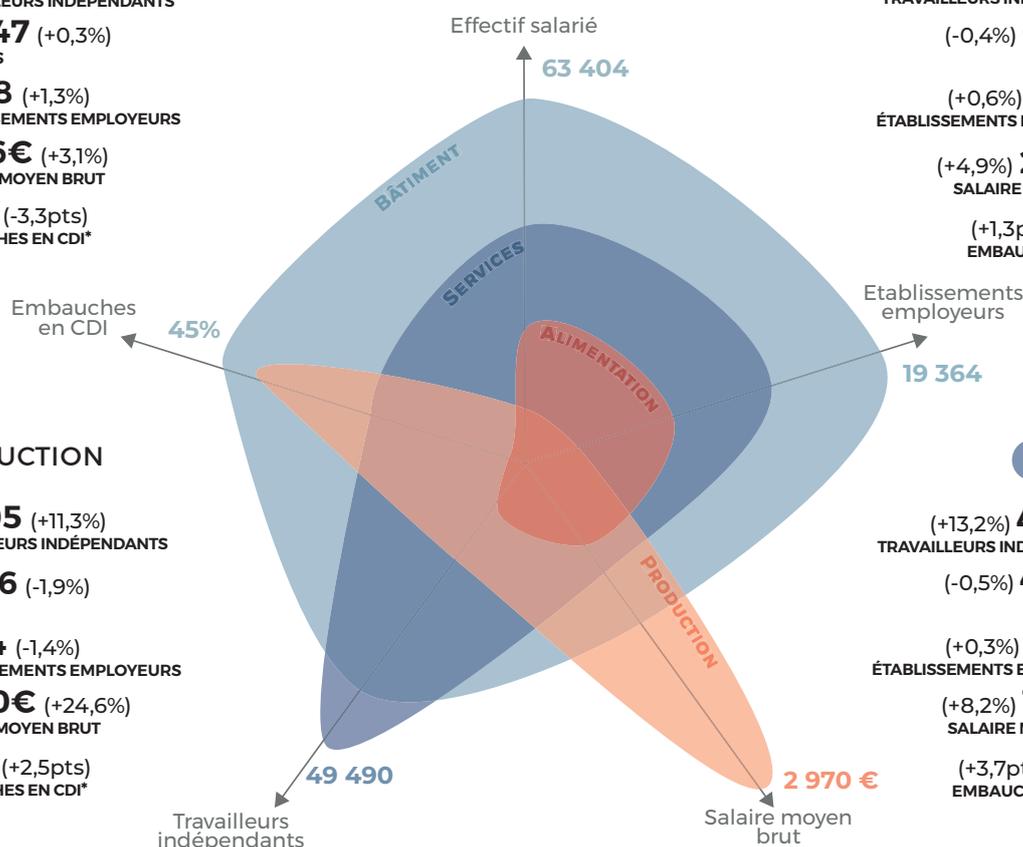
(+13,2%) **49 490** ↑
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

(-0,5%) **47 656** ↓
SALARIÉS

(+0,3%) **14 264** ↑
ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

(+8,2%) **1 973€** ↑
SALAIRE MOYEN BRUT

(+3,7pts) **36%** ↑
EMBAUCHES EN CDI*



*Les embauches sont détaillées en p.6

SPÉCIFICITÉS DE L'EMPLOI DANS LES SECTEURS

CARACTÉRISTIQUES

Le secteur de l'**Alimentation** présente la part la plus élevée d'établissements employeurs : le secteur compte le moins d'établissements et emploie au total plus de salariés que le secteur de la Production.

Dans la **Production**, seul un quart des établissements sont employeurs, mais leurs effectifs sont en moyenne plus étoffés que dans les autres secteurs. Ce secteur offre le salaire moyen le plus élevé de l'artisanat.

Le secteur des **Services** présente le nombre de travailleurs indépendants le plus élevé.

Le **Bâtiment**, qui concentre le plus grand nombre d'entreprises artisanales, est le plus gros pourvoyeur d'emplois et offre le plus de CDI.

DYNAMIQUES

Le nombre de travailleurs indépendants augmente dans les quatre grands secteurs de l'artisanat.

La croissance du nombre d'établissements employeurs est plus contrastée : en hausse dans le secteur de l'Alimentation, elle est très faible dans les secteurs du Bâtiment et des Services et en recul dans la Production.

Le nombre de salariés baisse dans tous les secteurs à l'exception de l'Alimentation. Il reste malgré tout au dessus de son niveau d'avant crise.

Le salaire brut mensuel moyen augmente dans tous les secteurs. La hausse est particulièrement importante dans le secteur de la Production +24,6%, soit une augmentation de 587 €.

DES RÉALITÉS DIVERSES SELON LES ACTIVITÉS : EXEMPLES

ALIMENTATION

61% D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

3,6 SALARIÉS EN MOYENNE PAR ÉTAB. EMPLOYEUR

Moyenne de l'artisanat régional

Moyenne du secteur

31%
2,8
Fabrication de produits laitiers

50%
4,9
Boulangerie Pâtisserie

70%



BÂTIMENT

33% D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

3,3 SALARIÉS EN MOYENNE PAR ÉTAB. EMPLOYEUR

24%
2,5
Travaux de peinture

56%
6,5
Génie civil (réseaux, échafaudages, etc.)



PRODUCTION

26% D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

4,4 SALARIÉS EN MOYENNE PAR ÉTAB. EMPLOYEUR

19%
2,5
Horlogerie Bijouterie

88%
7,6
Fabrication de parfums, savons et autres productions chimiques



SERVICES

22% D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

3,3 SALARIÉS EN MOYENNE PAR ÉTAB. EMPLOYEUR

19%
1,9
Fleuriste

59%
7,8
Ambulance



EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT

L'ALIMENTATION PORTE LA DYNAMIQUE

Après une reprise en 2021 (+21%), les embauches artisanales continuent de progresser en 2022 (+10%), avec 16 500 embauches* de plus que l'an dernier. Elles dépassent ainsi leur niveau d'avant crise.

	TOTAL EMBAUCHES	Evolution annuelle	% CDI
Alimentation	76 699	+30,1%	28%
Bâtiment	46 616	-3,1%	45%
Production	13 593	+0,3%	43%
Services	46 667	-0,2%	36%

Total région 185 024 +9,8% 36%

[dont secteur d'activité non renseigné pour 1 449 embauches]

L'augmentation annuelle en 2022 est essentiellement due au secteur de l'alimentation. Les activités de Fabrication de plats préparés et de restauration sont les plus dynamiques.

Dans les secteurs de la Production et des Services, le nombre d'embauches reste stable, tandis qu'il recule légèrement (-3%) dans le Bâtiment.

Avec 36% de contrats à durée indéterminée (CDI) (31% il y a 5 ans), les embauches dans le secteur de l'artisanat tendent à être plus pérennes que dans le secteur privé (18% en 2022, 15% il y a 5 ans). Si la majorité des contrats signés dans l'artisanat restent à durée déterminée (CDD), les secteurs du Bâtiment et de la Production se démarquent avec respectivement 45% et 43% d'embauches en CDI.

*Les embauches comprennent les contrats d'apprentissage, qui peuvent être à durée limitée ou à durée indéterminée.

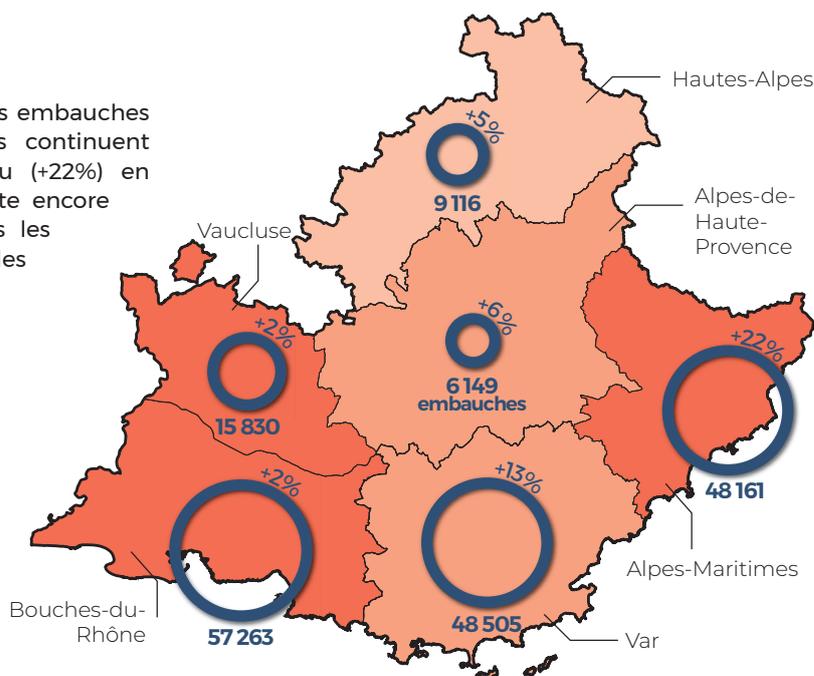
LES EMBAUCHES ARTISANALES DANS LES DÉPARTEMENTS

Après une forte croissance en 2021, les embauches artisanales dans les Alpes-Maritimes continuent de progresser à un rythme soutenu (+22%) en 2022. Dans le Var, la progression reste encore importante (+13%) cette année. Dans les autres départements, la croissance des embauches fléchit.

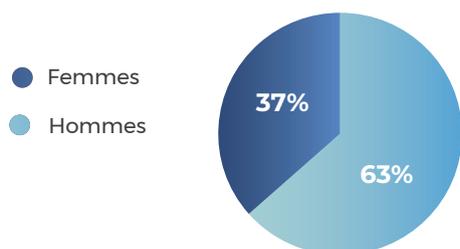
 **Nombre d'embauches en 2022**
% évolution annuelle

Part des CDI parmi les embauches artisanales en 2022 :

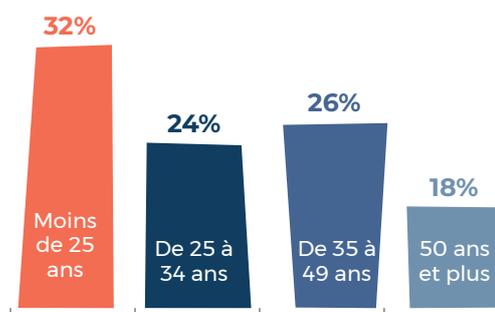
-  18%
-  de 30% à 34%
-  de 35% à 40%



PROFIL DES EMBAUCHES ARTISANALES



L'artisanat recrute davantage chez les hommes (63%, soit 16 points de plus que dans l'ensemble du secteur privé). Toutefois, cette année encore, la part des femmes dans les embauches progresse de 2 points.



La part des 50 ans et plus progresse également de 2 points. Pour autant, plus de la moitié des embauches concernent les moins de 35 ans.

L'emploi dans l'artisanat en 3 constats

1

L'artisanat demeure un acteur de poids dans l'emploi régional puisqu'il représente 27% des établissements employeurs enregistrés à l'URSSAF.

En dépit des crises et incertitudes, le nombre d'établissements artisanaux employeurs se maintient à un niveau élevé (environ 50 000).

2

Le nombre de travailleurs indépendants progresse encore fortement cette année et dépasse les 111 000 personnes.

Le nombre de salariés est quasi stable (plus de 171 000), au-dessus de l'effectif d'avant-crise. Si les salaires augmentent cette année, le revenu des travailleurs indépendants (hors micro-entrepreneurs) est en baisse et reste bien en dessous de sa valeur d'avant-crise.

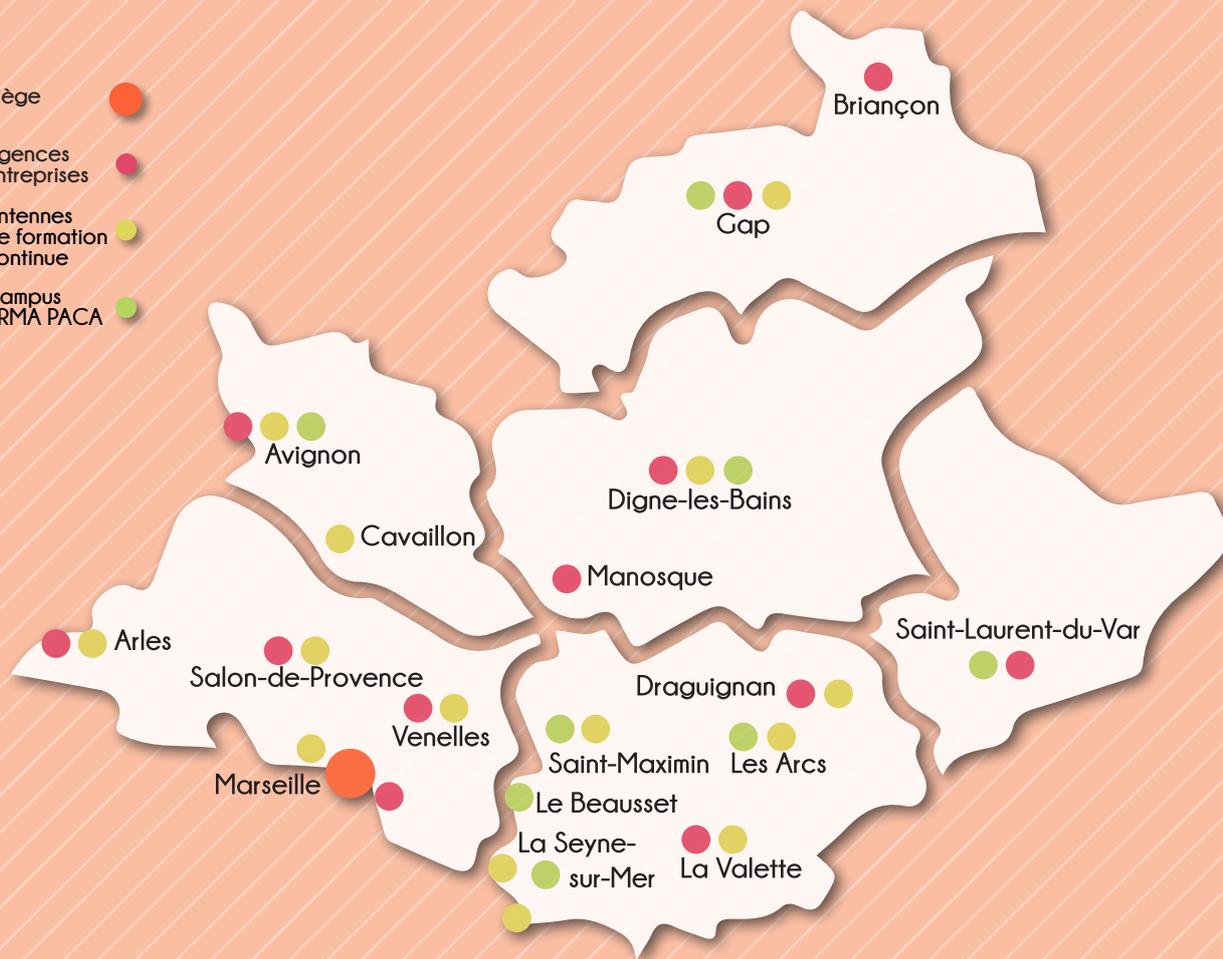
3

Au total, l'artisanat a généré 185 000 embauches en 2022, soit +10% en un an.

Cette progression est essentiellement portée par le secteur de l'alimentation. Avec 36% de CDI à l'embauche, l'artisanat se démarque avec des emplois plus pérennes que l'ensemble du secteur privé.



- Siège 
- Agences Entreprises 
- Antennes de formation continue 
- Campus URMA PACA 



Partout présents
LA CHAMBRE
 DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Direction Régionale de l'Ingénierie de l'Offre
 Observatoire économique régional

observatoire@cmar-paca.fr
 Tél. 04 91 32 24 34
 www.cmar-paca.fr



URSSAF Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Département Études et statistiques

statisticiens.paca@urssaf.fr
 Tél. 04 91 83 47 63
 www.urssaf.fr